

Envoyé en préfecture le 14/02/2022

Reçu en préfecture le 14/02/2022

Affiché le



ID : 079-200041317-20220207-C\_29\_02\_2022-DE

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 31 janvier 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 février 2022

### TRANSPORTS ET MOBILITÉ - LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE (SEMTAN) - BONI DE LIQUIDATION

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI à Florent SIMMONET, Sophie BOUTRIT à Gérard LEFEVRE, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Anne-Lydie LARRIBAU à Christine HYPEAU, Sophia MARC à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Marie-Paule MILLASSEAU à Lydia ZANATTA, Lucy MOREAU à Christian BREMAUD, Richard PAILLOUX à Nadia JAUZELON, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Yvonne VACKER à Lucien-Jean LAHOUSSE, Florence VILLES à Elmano MARTINS.

#### **Titulaires absents :**

Ségolène BARDET, Sophie BROSSARD, Elisabeth MAILLARD, Michel PAILLEY.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Philippe TERRASSIN

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 7 FÉVRIER 2022

#### **TRANSPORTS ET MOBILITÉ - LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION NIORTAISE (SEMTAN) - BONI DE LIQUIDATION**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C22-11-2006 de prise de participation au capital de la SEMTAN,

Vu la délibération C14-09-2015 approuvant le principe de dissolution de la SEMTAN,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la SEMTAN approuvant la liquidation en date du 15 décembre 2021,

En novembre 2006, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé de créer la SEMTAN et d'entrer dans le capital de cette SEM dédiée aux transports urbains à hauteur de 150 000 € représentant 50,85% du capital social, soit 15 000 actions.

La SEMTAN n'a plus d'activité depuis le 31 mars 2017, date de fin du contrat de Délégation de Service Public.

Sa liquidation n'a pu être prononcée plus tôt car la société devait percevoir le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi que l'administration fiscale a refusé de rembourser par anticipation.

Le 15 décembre 2021, l'Assemblée Générale de la SEMTAN a approuvé la liquidation de cette dernière. Il en résulte pour la Communauté d'Agglomération du Niortais :

- Remboursement de l'apport : 150 000 €
- Boni de liquidation : 114 074,75 €

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Procède aux écritures comptables et patrimoniales correspondant au remboursement de l'apport de 150 000 € et du boni de liquidation d'un montant de 114 074,75 €.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Alain LECOINTE**

**Vice-Président Délégué**